



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/46/477
17 septembre 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-sixième session
Points 12 et 88 de l'ordre du jour
provisoire*

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

COOPERATION INTERNATIONALE POUR L'ETUDE DES EFFETS DE
LA CATASTROPHE DE TCHERNOBYL ET UNE ACTION VISANT A
LES ATTENUER ET A LES LIMITER

Lettre datée du 16 septembre 1991, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent de l'Ukraine auprès
de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre du Président du Rada suprême (Parlement) de l'Ukraine, M. Leonid M. Kravtchouk, concernant la Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions au profit de la coopération internationale pour s'attaquer aux conséquences de l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl et pour les atténuer, qui doit se tenir le 20 septembre 1991 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale au titre des points 12 et 88 de l'ordre du jour provisoire.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de l'Ukraine
auprès de l'Organisation des
Nations Unies

(Signé) Guennadi I. OUDOVENKO

* A/46/150.

ANNEXE

Lettre datée du 11 septembre 1991, adressée aux chefs des
Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies par le
Président du Rada suprême (Parlement) de l'Ukraine

L'accident survenu il y a plus de cinq ans à la centrale nucléaire de Tchernobyl a provoqué la catastrophe technique et écologique la plus grave des temps modernes. Elle a occasionné des dégâts matériels considérables et a gravement porté atteinte à la santé et aux conditions de vie de millions de personnes.

L'accident a perturbé la vie et l'activité économique de toute l'Ukraine et fait disparaître de nombreux vestiges et monuments archéologiques, historiques et culturels. Quelque 40 000 kilomètres carrés, sur lesquels étaient installés 2 100 établissements humains et 2,5 millions de personnes, dont 660 000 enfants, ont été contaminés par la radioactivité.

Les pertes économiques subies par l'Ukraine à la suite de la catastrophe s'élèvent à plus de 30 milliards de roubles pour la période 1986-1990.

On a entrepris divers travaux dans les zones touchées par l'accident pour en atténuer les conséquences.

Avec le temps, il devient évident qu'on ne peut régler les problèmes que pose la catastrophe de Tchernobyl sans mettre en place à long terme une coopération internationale efficace et renforcer les efforts des pays, des organisations internationales, des centres de recherche, des fonds de bienfaisance et des particuliers.

Le Rada suprême (Parlement) de l'Ukraine s'est félicité de la résolution relative à la coopération internationale pour s'attaquer aux conséquences de l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl et pour les atténuer, adoptée par l'Assemblée générale à sa quarante-cinquième session. Cette résolution semble confirmer la volonté de la communauté mondiale de se mobiliser pour résoudre les problèmes écologiques, économiques, sociaux, médicaux, scientifiques et techniques nés de l'explosion de Tchernobyl.

Conformément à la résolution en question, et avec l'aide des organisations du système des Nations Unies, un plan commun de coopération internationale visant à atténuer les effets de l'accident de Tchernobyl a été élaboré. La Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions, qui doit se tenir à New York le 20 septembre 1991 et constituer un fonds des Nations Unies pour Tchernobyl servant à financer les projets lancés dans le cadre du plan, constituera une étape importante de cette coopération.

J'invite les chefs d'Etat, les gouvernements et les peuples du monde à participer activement à la Conférence et à apporter une aide matérielle à la réalisation des programmes de coopération internationale envisagés.

Pour leur part, le Gouvernement et le peuple ukrainiens feront tout ce qui est en leur pouvoir pour réaliser les projets élaborés. La contribution financière de la République d'Ukraine au plan commun des Nations Unies pour Tchernobyl s'élèvera à plus de 200 millions de roubles, sans compter les infrastructures et bâtiments existants, les services d'un personnel qualifié, etc.

Je suis convaincu que la Conférence contribuera à renforcer les principes du bien, de l'humanisme et de la charité.

Le Président du Rada suprême
de l'Ukraine

Leonid M. KRAVTCHOUK
